



**Le chanteur R. Kelly, condamné pour plusieurs crimes sexuels par un tribunal de New York le 27 septembre, a laissé entendre qu'il allait dévoiler les noms de plusieurs prédateurs sexuels évoluant dans le monde de la musique.**

L'interprète de "I Believe I Can Fly" pourrait bien finir sa vie en prison. En attendant de connaître son sort, qui sera fixé en mai 2022, R. Kelly passe aux menaces. Selon la station de radio de Chicago WGCI-FM, le chanteur en disgrâce aurait tenté de travailler main dans la main avec les procureurs de l'Illinois en échange d'une réduction de peine.

Youtube supprime les chaînes officielles de R. Kelly

La plateforme de partage de vidéos YouTube a retiré les chaînes officielles du chanteur américain R. Kelly.

Le catalogue de la star déchue du R&B reste en revanche accessible sur le service de streaming audio YouTube Music, où l'artiste compte 137 000 abonnés.

Ses albums et ses titres sont également toujours disponibles sur d'autres grandes plateformes de streaming audio comme Apple Music, Spotify ou Amazon Music.

Emprisonné avant de connaître sa peine de prison, R. Kelly aurait annoncé à ses avocats être prêt à balancer d'autres stars qui auraient, selon lui, commis des crimes sexuels sur des mineurs notamment "un rappeur et un grand chanteur", comme le rapportent les médias américains.

11 témoins à la barre

Pour rappel, le rappeur a été reconnu coupable de plusieurs crimes, dont extorsion, exploitation sexuelle de mineur, enlèvement, corruption et travail forcé. Il risque entre dix ans de prison et l'emprisonnement à vie. L'un de ses avocats, Deveraux Cannick, a déclaré à la presse qu'ils étaient "déçus du verdict" et qu'ils envisageaient de faire appel.

Durant les six semaines de procès qui s'est déroulé à Brooklyn, neuf femmes et deux hommes ont déclaré à la barre que R. Kelly avait abusé d'eux sexuellement, décrivant des viols, des prises de drogues forcées, des situations d'emprisonnement ou encore des faits de pédopornographie. Le rappeur a toujours nié les faits.

**MidiLibre**

---